# Réunion titulaires du 08/10/2016

## Associés du laboratoire

Les associés doivent attester d’une inscription au laboratoire s’ils veulent candidater pour le CNU, qui demande par ailleurs à ce que les personnes rattachées au laboratoire soient identifiées.

Il est donc nécessaire de lister les membres du laboratoire, jeunes docteurs et professeurs, qui sont ou seront associés et leur donner une attestation. Un CV leur sera demandé, afin qu’il soit présenté à la prochaine réunion de l’EA.

🡪 Nouveaux post-doctorants associés : A-L. Poujol, H. Davtian, M.-A. Écotière, J-B. Marchand, F. Rouveau, A. Sinanian.

🡪 Nouveaux enseignants-chercheurs associés : R. Aceituno, S. Bouata, M. Kupfer, D. Liolios, M. Rezende Cardoso, J. Tesone.

Chaque membre d’A2P apparaît sur la page du site internet du laboratoire (photo, coordonnées), ainsi que les doctorants et post-doctorants (titre de la thèse, directeur/co-directeur de thèse, publications, mots-clefs, financements éventuels).

## Budgets

1. Reste du budget 2016 : 2500€
* Colloque de Caen : 150-200€ pour R. Scelles & 40€ (SNCF) pour N. de Kernier
* Attente d’un retour d’A. Andronikof concernant l’éventuelle utilisation d’un budget de 800€
* Colloque *La folie ordinaire –* 17 & 18 Mars 2017: 750€ à prévoir pour le restaurant le vendredi soir (environ 20 personnes), dont 600€ peuvent peut-être être payé par l’ED
* 50€ pour un étudiant de R. Scelles

Il resterait donc entre 1500 et 2000€ de budget si les relations internationales financent comme prévu le colloque : il est proposé d’utiliser le solde du budget pour acheter des kits d’encre pour les deux imprimantes.

Divers :

* Les rideaux de la salle 107A sont toujours au sol : ne pas hésiter à relancer les services techniques au 74.44. ou 74.34. afin qu’ils soient réinstallés.
* Proposition de changer les affiches et/ou de compléter, « moderniser » les affichages des salles de C107 (Flyers de colloque, affiches des livres publiés, etc.)
1. Budget 2017

Environ 10 000€ au total : 2500 € pour le personnel, 3500 € pour les équipements et environ 6000€ en fonctionnement (2000€ de traductions, colloques, etc.)

## Conseils divers

1. Conseil de département

Informations essentiellement transmises par T. Meyer, vice-président de la Commission Recherche.

Il est important de faire remonter tous les besoins en termes de postes, afin qu’il soit demandé que ces derniers soient pourvus. Les postes « atérisés » sont un peu plus protégés. Concernant notre laboratoire : le poste non atérisé pourrait être donné aux sciences de l’éducation, l’autre reste en psychopathologie.

Le département propose et l’UFR vote : or il semble important de ne pas courir le risque que le poste des sciences de l’éducation ne leur soit pas rendu (en revanche, la psychologie sociale ne tient pas particulièrement à garder son poste).

Les trois postes passent au CCD le 14 octobre prochain mais sans classement : les profils des trois postes de professeur vont être présentés ainsi que le profil de poste de MCF laissé par Hélène Riazuelo (mais qui passe en clinique).

Une partie des postes de psychologie cognitive pourrait être transférés sur la neuropsychologie, l’autre irait alors sur la psychologie sociale, ce qui modifierait l’équilibre (de pouvoir, entre autres) entre les laboratoires.

1. Conseil de l’ED

Il s’est réuni le jeudi 29 septembre dernier.

Il existe des lignes spécifiques de crédit pour les HDR (2000€ par an et par HDR), géré par Mme Dubois.

Contrats doctoraux : un contrat doctoral est possible à condition d’avoir 10 HDR ; à partir de 11 HDR, il est possible d’en avoir deux. L’ED n’a obtenu qu’un contrat doctoral cette année.

Formation doctorale : décret du 29 août dernier laissant une marge d’interprétation :

* Soutenance :
* Disparition des mentions dans les thèses à Nanterre : il faudra donc que dans la conclusion du rapport du président de soutenance apparaissent des éléments d’impression sur lesquels on puisse se baser pour les qualifications.
* Place et rôle du directeur de thèse dans la soutenance : peut-il voter ? Doit-il être présent au moment de la discussion ? Pas de vote pour le moment, avis général actuel : le directeur pourrait être présent au moment de la discussion mais ne pourrait pas voter. Possibilité d’un premier vote pour savoir si on donne la thèse au doctorant et la discussion viendrait après. Ou alors discussion d’abord puis décision, si divergences le président fait voter et le directeur ne vote pas. Cette décision sera prise non pas par l’ED mais par le VP.
* Comité de suivi de thèse : à mettre en place pour les doctorants qui rentrent dès cette année, à savoir un comité d’experts : le directeur, un membre du laboratoire et un membre extérieur. Ce membre extérieur ne pourra pas figurer dans le jury final de soutenance.

Les membres doivent-ils être HDR ? À préciser, mais a priori pas forcément si le conseil de l’ED accepte. Ce comité doit prévoir une rencontre en fin de 2ème année et une en fin de 3ème année.

Faut-il indiquer le nom des membres du comité de suivi au moment de l’inscription en thèse ? À préciser.

Il y aurait des entretiens de l’ED avec les doctorants en 2ème et 3ème années, notamment pour discuter d’éventuels problèmes avec leur directeur de thèse. Autre option : l’ED pourrait se tenir à la disposition des doctorants en cas de litige avec le directeur de thèse.

* Durée de la thèse : il est dorénavant acté qu’un étudiant salarié a 6 ans pour faire sa thèse.
* Droit d’interruption : année de césure possible.
* MCF non HDR peuvent désormais diriger des thèses à eux seuls à condition d’avoir une homologation de la commission de recherche.
* Conférence de rentrée le 5 décembre prochain : *« L’autre côté des choses »,* M. Kreutzer.

## Colloques

1. Journée des doctorants de l’EA du 7 janvier

Les six doctorants du comité d’organisation de sont réunis en septembre pour prévoir le déroulement de cette journée doctorale dont le thème concerne la méthodologie à travers les trois paradigmes de l’EA. Le programme est en cours d’élaboration, cette journée serait ouverte aux doctorants de toutes les universités parisiennes.

L’amphithéâtre B doit être réservé : il est conseillé de plutôt s’orienter vers les amphithéâtres Weber ou Anzieu. Ne pas oublier que la maison des sciences de l’homme est supposée avoir été construite également pour notre laboratoire : y penser pour les réunions, séminaires etc.

1. Colloque du 17-18 mars

Pour l’instant, pas d’amphithéâtre réservé.

Le programme a déjà été établi par J-B. Marchand : il est presque prêt à être imprimé mais la charte d’impression de l’université doit être suivie. Mettre sur le programme les logos des institutions ayant participé au financement.

Qui mettre dans les comités scientifique et d’organisation :

* CS : équipe A2P + D. Humphreys, R. Aceituno, M. Rezende-Cardoso, S. Bouata
* CO : ATER et doctorants qui participent à l’organisation, J-B. Marchand.

Modalités d’entrée :

* Etudiants de P10 : gratuit
* Etudiants extérieurs : 10€
* Inscription individuelle : 30€
* Professionnel en formation continue : 100€

Qui reçoit les inscriptions ? RQPR chèques et créer un listing des gens présents.

Créer une ligne budgétaire.

## DU Relation Clinique et Psychothérapie avec le jeune Adulte

Question autour de la durée du DU, sur un ou deux ans. Il semble plus pertinent qu’il soit organisé sur une année universitaire.

L’intitulé du DU est également questionné.

Prix : 1700€

## Divers

1. Les ATER peuvent maintenant travailler en plus de l’Aterat, comme les EC (sous conditions : ne pas doubler son salaire, ne pas passer plus de 2/5 de son temps en dehors de la faculté, etc. À préciser)
2. Nouveaux doctorants inscrits au laboratoire :
* Hélène Riazuelo : encadre deux nouveaux doctorants dont un projet CIFRE.
* François Pommier : encadre trois nouveaux doctorants dont une codirection avec Guillemine Chaudoye (on attend la deuxième mouture de l’étudiante) + un projet sur la radicalisation chez les filles, peut-être financée par la PJJ, mais sujet très difficile + un projet sur l’odorat, mais le projet de l’étudiante n’est pas assez abouti pour le moment.
* Régine Scelles : encadre deux nouveaux doctorants dont une pour laquelle on demande un CIFRE.